



# PRÉFET DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Direction départementale des territoires

Rodez, le 12 décembre 2023

Service biodiversité, eau, forêt  
Unité police de l'eau  
Affaire suivie par : FOURGNAUD Damien  
Tél : 05 65 73 50 97  
Mél : damien.fourgnaud@aveyron.gouv.fr ; ddt-seb@aveyron.gouv.fr  
N° Chrono : 23/788

**OBJET** : Modification de l'arrêté préfectoral de l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2021 portant autorisation environnementale au titre de l'article R.181-41 du code de l'environnement concernant le projet de l'écoquartier "Bes Grand" sur la commune de Luc-la-Primaube - **Synthèse de la consultation du public.**

### 1 – Objet de la consultation

Une consultation publique a été organisée concernant la demande de modification de l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2021 portant autorisation environnementale au titre de l'article R.181-41 du code de l'environnement concernant le **projet de l'écoquartier "Bes Grand"** sur la commune de Luc-la-Primaube.

Elle a eu lieu du 6 novembre au 6 décembre 2023 inclus par voie électronique.

### 2 – Procédure de consultation

La consultation du public a été réalisée conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation environnementale conformément à l'article R 181-36 du code de l'environnement.

### 3 – Déroulement

Le dossier d'autorisation était consultable sur le site internet de la préfecture de l'Aveyron [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr) à la rubrique publications – consultations du public – consultations – consultations en cours ou via le lien suivant : <https://www.aveyron.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public/Consultations/Consultations-en-cours>

Durant cette période le public pouvait prendre connaissance du dossier et des avis émis et formuler des observations sur le site <https://www.aveyron.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public/Consultations/Consultations-en-cours>.

Le service biodiversité, eau et forêt de la direction départementale des territoires se tenait à la disposition du public pour tout renseignement concernant le projet et sur les conditions dans lesquelles peuvent être émises les observations à l'adresse suivante - DDT Aveyron - 9 rue de Bruxelles – Bourran - BP 3370 12033 RODEZ Cedex 9 – ou par voie électronique à [ddt-ae@aveyron.gouv.fr](mailto:ddt-ae@aveyron.gouv.fr).

### 4 – Synthèse des avis du public

A l'issue de la consultation, aucun avis n'a été émis.

Pour le directeur départemental  
des territoires et par délégation,  
la cheffe du service biodiversité, eau  
et forêt



Martine Estivals